

La Besnoitiose bovine

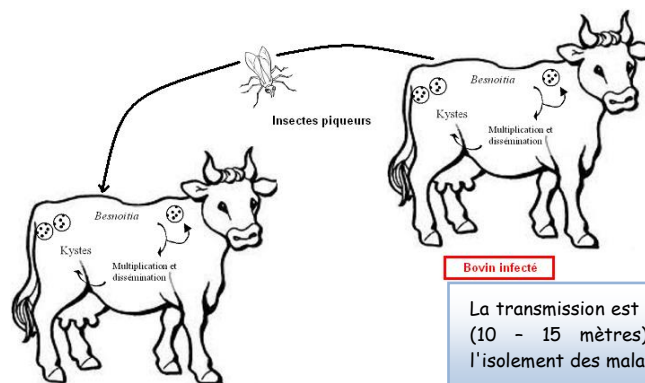
La Besnoitiose bovine est une maladie vectorielle due à un parasite de la famille des Coccidies. Ce parasite se développe au sein de divers tissus (muqueuses, peau...) formant des kystes.

En France, la Besnoitiose est majoritairement présente dans le sud. Elle est actuellement en extension vers le nord, du fait de l'introduction de bovins infectés.

Une maladie vectorielle



- La maladie se transmet d'un bovin infecté à un bovin sain par l'intermédiaire d'**insectes hématophages** (taons, stomoxes) ou par l'utilisation d'aiguilles à usages multiples.
- Elle se transmet en été majoritairement (lorsque la période d'activité des vecteurs est maximale) mais peut parfois apparaître cliniquement en hiver.



Quels sont les signes cliniques de la Besnoitiose ?



Ne pas confondre avec la photosensibilisation !

Seul un bovin infecté sur dix présente des signes cliniques
Les symptômes évoluent en trois phases successives :

- **Phase fébrile (3-10 j)** : Apparition d'une forte fièvre, essoufflement, le nez et les yeux coulent.
- **Phase des oedèmes (1-2 semaines)** : Apparition d'œdèmes sous cutanés douloureux sur la tête, les membres, la mamelle, les testicules.



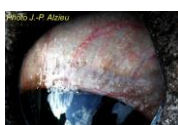
- Phase de dépilation et épaississement de la peau (plusieurs mois) cette phase peut être confondue avec une photosensibilisation : la peau s'épaissit, se plisse. Chute de lambeaux de peau. Mobilité réduite du bovin, **kystes parasitaires** dans le derme, le conjonctif sous cutané et au niveau des yeux (forme des "grains de sables" dans le blanc de l'oeil)



../...



La maladie peut être confirmée par :



- Observation directe des kystes, notamment au niveau des yeux
- Prise de sang

Quel est le traitement ?

Lorsqu'elle est détectée précocement, la Besnoitiose peut être traitée dans les premiers jours (animal fiévreux) par de fortes doses d'anti-infectieux (Sulfamides).

Le bovin malade peut alors reprendre du poids, vèler ou être engraisé pour être commercialisé car la viande est consommable.



En l'absence de signes cliniques ou même traités et guéris en apparence, les animaux restent **porteurs à vie** du parasite et constituent donc une source de contamination.

Un traitement tardif est sans effet.

Comment protéger mon troupeau de la contamination ?

Contrôler les bovins en provenance de zones à risque lors de leur introduction : il est également conseillé de vérifier l'absence de kystes dans les yeux au moment de la visite de votre vétérinaire.



Du fait de l'absence de vaccin, du coût élevé du traitement, des conséquences économiques lourdes (mortalité, réforme précoce...) la prévention est essentielle.

Que faire si je suspecte la Besnoitiose ?

Un diagnostic précoce peut permettre d'éviter l'extension à votre troupeau !



Contactez immédiatement votre vétérinaire
Isolez les animaux atteints,
Si les bovins porteurs sont des animaux récemment introduits, éliminer les en boucherie dès que possible, sans chercher à les engraisser,
Observez minutieusement tout le troupeau pour détecter la maladie le plus précocement possible,
Utilisez exclusivement des aiguilles à usage unique

Que faire si mon élevage est touché ? Contactez votre GDS !